

## **Fonctions**

Stefano Manacorda est professeur de droit pénal à la Seconda Università de Naples (Italie) et *visiting professor* à la Queen Mary University de Londres (Royaume-Uni). Il est chercheur associé à l'UMR de Droit comparé de Paris et chercheur rattaché au Collège de France (chaire du Pr. Alain Supiot « État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités »).

Ses domaines de spécialisation sont le droit pénal européen, comparé et international. A l'heure actuelle il travaille essentiellement sur les thèmes du droit pénal des affaires (responsabilité des personnes morales, privatisation des sources, corruption, protection du patrimoine culturel).

Il a été professeur ou chercheur invité dans les universités suivantes : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris 2 Panthéon-Assas, SciencesPo Paris, Université de Genève, Università commerciale « Luigi Bocconi ».

Entre 2010 et 2014 a dirigé de l'équipe « Internormativités dans l'espace pénal » au Collège de France

## **Recherches collectives**

Il a assuré la coordination de plusieurs projets de recherche sur le droit pénal européen, comparé et international, financés par la Commission européenne - dans le cadre des programmes Grotius, Falcone, Droits de l'Homme et démocratie, Grotius II, Agis, Hercule - par l'UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime), ainsi que par différentes agences nationales et internationales de recherche.

A l'heure actuelle il est le coordinateurs d'une équipe internationale menant une recherche collective sur le thème de la contamination en droit pénal de l'environnement.

## **Expertise et affiliations**

Expert auprès de la CPI (Cour pénale internationale) ; consultant de l'UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime) et de la Banque Mondiale.

Vice-président de l'ARPE (Association de Recherches Pénales Européennes) ; vice-président de la SIDS (Société Internationale de Défense Sociale) ; vice-président et directeur scientifique de l'ISPAC (International Scientific and Professional Advisory Council of the United Nations Crime Prevention and Criminal Justice Programme), membre du conseil d'administration du CNPDS (Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale); vice-président de l'AIDP – Groupe italien (Association internationale de droit pénal).

Il a été le conseiller pour les questions de politique criminelle du Ministre de l'Environnement italien (2013) et membre du conseil scientifique du GIP du Ministère la Justice français.

### **Taches éditoriales**

Il est le directeur des Cahiers de Défense Sociale.

Il est membre du comité de direction ou de rédaction des revues suivantes : Revue de science criminelle et de droit pénal comparé (Dalloz); Journal of International Criminal Justice (Oxford University Press); New Journal of European Criminal Law (Intersentia); Rivista italiana di diritto e procedura penale (Giuffrè), Jus Rivista giuridica.

### **Publications (ouvrages)**

(dir. avec G. Forti et F. Centonze), *Preventing Corporate Corruption. The Anti-Bribery compliance Model*, Springer, 2014, 545 pp.

(dir. avec G. Giudicelli-Delage et J. Tricot), « *Devoir de punir ?* » *Le système pénal et la protection internationale du droit à la vie*, Société de Législation Comparée, 2013.

(dir. avec G. Giudicelli-Delage), *La responsabilité pénale des personnes morales : perspectives européennes et internationales*, Paris, Société de Législation Comparée, 2013, 303 pp.

(dir. avec A. Castaldo, G.V. de Francesco, M. Del Tufo, L. Monaco), *Studi in onore di Alfonso Maria Stile*, Editoriale Scientifica, Napoli, 2013, 1420 pp.

(dir. avec A. Visconti), *Beni culturali e sistema penale* (Atti del convegno: Prevenzione e contrasto dei reati contro il patrimonio culturale. La dimensione nazionale ed internazionale), Vita e pensiero, Milano, 2013.

(dir.) *Cybercrime Between Global Enforcement and Civil Liberties*, International Scientific and Professional Advisory Council of the United Nations Crime Prevention and Criminal Justice Programme, 2012, 243 pp.

(dir. avec D. Chapell), *Crime in the Art and Antiquities World. Illegal Activities in Cultural Property and Criminal Policy Responses*, Springer, 2011, 450 pp.

(dir. avec G. Giudicelli-Delage), *Cour de justice et justice pénale en Europe*, Société de Législation comparée, Paris, 2010, 381 pp.

(dir. avec A. Nieto), *Criminal Law Between War and Peace – Justice and Cooperation in Criminal Matters in International Military Interventions*, Cuenca, Ed. Universidad de Castilla-La Mancha, 2009, 814 pp.

(dir.) *Organised Crime in Art and Antiquities*, International Scientific and Professional Advisory Council of the United Nations Crime Prevention and Criminal Justice Programme, 2009, 295 pp.

*Imputazione collettiva e responsabilità personale. Uno studio sui paradigmi ascrittivi nel diritto penale internazionale*, Giappichelli, 2008, 315 pages.

(dir. avec G. Giudicelli-Delage), *L'intégration pénale indirecte. Interactions entre droit pénal et coopération judiciaire au sein de l'Union européenne*, Société de Législation comparée, Paris, 2005, 383 pp.

(dir.) *Difesa comune europea e spazio giudiziario penale*, Consiglio della Magistratura Militare, Roma, 2005, pp. IV e 303 pp.

(dir.) *European common Defence and Criminal Judicial Area*, Consiglio della Magistratura Militare, 2005, IV et 303 pages.

(dir.) *Missions militaires de peace keeping et coopération en matière pénale*, Consiglio della Magistratura Militare, Roma, 2004, VIII e 372 pp.

(dir.) *Missioni militari di peace keeping e cooperazione in materia penale*, Consiglio della Magistratura Militare, Roma, 2004, VII e 370 pp.

(dir. avec E. Fronza), *La justice pénale internationale dans les décisions des Tribunaux ad hoc. Etudes des Law Clinics en droit pénal international de Paris et Naples*, Giuffré - Dalloz, Milano – Paris, 2003, X e 359 pp.

(dir.) *L'infraction d'organisation criminelle en Europe (Allemagne, Espagne, France, Italie, Union Européenne)*, Presses Universitaires de France, Publication de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers, Paris, 2002, 327 pp.

*La corruzione internazionale del pubblico agente. Linee dell'indagine penalistica*, Jovene, 1999, XVII et 355 pages.